

Module 1 – Je suis libre de m’exprimer

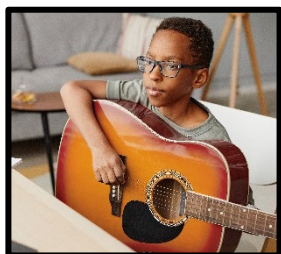


FICHE DE L'ÉLÈVE

A. C'est quoi l'expression ?

Il existe plusieurs façons de s'exprimer. Associe chaque mot ci-dessous à l'image qu'il représente.

film | humour | musique | lettre ouverte
livre | pétition | publicité commerciale | vote



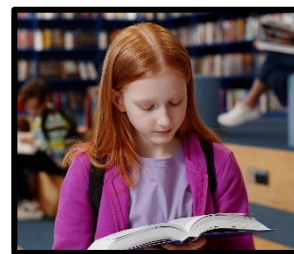
1.



2.



3.



4.



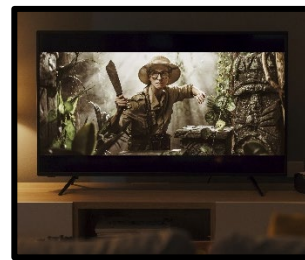
5.



6.



7.



8.

❗ Le savais-tu ?

- Savais-tu que ces exemples sont tous des formes d’expression qui sont protégées par la *Charte canadienne des droits et libertés* ?
-

📣 Selon le droit canadien, le mot « expression » comprend :

- toute activité ou communication qui transmet ou tente de transmettre une signification.
-

Sources : Arrêts *Thomson Newspapers* et *Irwin Toy*

B. J’ai la liberté d’expression au Canada

CHARTRE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS



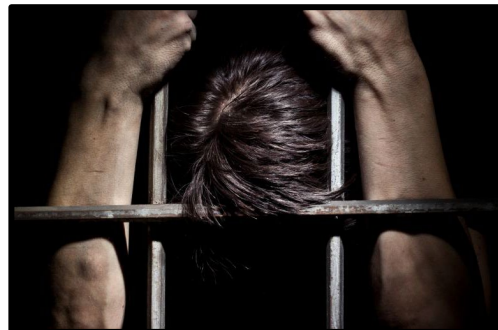
Libertés fondamentales

2. Chacun a les libertés fondamentales suivantes : *a*) liberté de conscience et de religion; *b*) liberté de pensée, de croyance, d’opinion et d’expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication; *c*) liberté de réunion pacifique; *d*) liberté d’association.

Source : Ministère de la Justice du Canada

Quelle est la raison pour laquelle nous protégeons la liberté d’expression au Canada ?

Réponse :



À quoi sert la liberté d’expression ?

Réponse :



C. Là tu parles ! La liberté d’expression en action



Comment exercer votre liberté d’expression ? (3 min 50)

Visionne la vidéo : *Comment exercer votre liberté d’expression ?*
(https://www.youtube.com/watch?v=s_bgU2nUjJY&list=PL49CB2EFFOAF022C1&index=12).

Source : CliquezJustice.ca

Dans la vidéo, pourquoi est-ce que Véronique et Sébastien utilisent leur liberté d’expression ?

Réponse :



Dans la vidéo, comment est-ce que Véronique et Sébastien utilisent leur liberté d’expression ?

Réponse :



D. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d’une province ou d’un territoire à l’autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : **www.CliquezJustice.ca**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire

Ministère de la Justice du Canada, « Charte canadienne des droits et libertés ». En ligne : <https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/rfc-dlc/ccrf-ccd/pdf/charter-poster.pdf>.

Cette ressource a été créée par l’Association des juristes d’expression française de l’Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d’expression française de l’Ontario

ajefo Association des juristes
d’expression française
de l’Ontario